APEL Saint-André
19, Rue Rapp 68000 COLMAR

Inscrite au Registre des Associations du Tribunal de Colmar
Volume IX n° 21

saintandre.apel@gmail.com
www.apel-saintandre-colmar.fr

Colmar, le 3 septembre 2018

Soyez les bienvenus à Saint André chers parents !

Votre enthousiasme, votre écoute bienveillante, le lien discret et solide que vous tisserez avec parents et enseignants sont essentiels à la réussite de nos enfants.

L'APEL vous propose aujourd'hui d'être **parent correspondant** de la classe de votre enfant.

Représentant les parents de la classe, l'équipe des parents correspondants assure avant tout un rôle de médiateur. Sa mission consiste à :

- Prendre contact avec les parents avant chaque conseil de classe
- Les représenter en faisant part à l'équipe éducative des satisfactions et suggestions relevées
- Etablir un compte-rendu pour toutes les familles de la classe.

(Une particularité cependant : un parent ne peut être correspondant si son enfant est élu délégué de classe)

Un parent relais par niveau de classe sera présent pour vous soutenir et **une soirée** vous est réservée le **vendredi 5 octobre 2018 à 20h00**.

Je vous remercie de remettre au professeur principal le coupon ci-dessous pour le 11 septembre au plus tard.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Caroline KALTENBACH,
Présidente APEL Saint André

✂_____

Talon à retourner au professeur principal pour le 11 septembre 2018 au plus tard.

Madame - Monsieur _____

Parents de _____ Classe _____

Souhaite être parent correspondant oui non

Coordonnées obligatoires pour communiquer :

Mail _____ Tel _____

La validation définitive des parents correspondants pour la classe votre enfant (2 titulaires - 2 suppléants) sera faite par le Président de l'APEL et **vous sera communiquée après les élections des élèves délégués début octobre**.